



Agir pour
la biodiversité

ENQUÊTE HIRONDELLES 2024

Résultats pour la commune de Lestiac-sur-Garonne



Nid d'hirondelles rustiques. Copyright : Fabrice Cahez

Sommaire

1. Contexte	3
Pourquoi une enquête sur les hirondelles ?	3
Cartes d'identité des hirondelles rustique et de fenêtre	4
Rappel de la loi	6
2. Résultats	7
Interprétation des cartes	7
Chiffres clés pour la Nouvelle-Aquitaine et le département	9
Résultats pour la commune de Lestiac-sur-Garonne	10
Résultats détaillés pour les mailles	13
3. Sciences participatives et hirondelles : une enquête à la portée des habitants	14
4. Fiches actions	15

1. Contexte

Pourquoi une enquête sur les hirondelles ?

Des études coordonnées par le Muséum National d'Histoire Naturelle et la LPO révèlent un dramatique déclin des effectifs d'hirondelles. Ces dix dernières années, les populations ont chuté de 33 % pour l'Hirondelle de fenêtre et de 41 % pour l'Hirondelle rustique (source MNHN-LPO 2019) ! Les causes de ce déclin sont multiples et les changements des pratiques culturelles et architecturales sont notamment impliquées.

La LPO se mobilise depuis 2005 pour effectuer une veille sur les populations d'hirondelles de plusieurs communes de Gironde. En 2023 et 2024, la collecte des données d'observation s'est structurée et étendue en Nouvelle Aquitaine pour proposer à toutes les communes concernées par l'enquête hirondelles de bénéficier d'un retour de terrain. Ce bilan dresse donc les résultats de cette enquête **sur votre commune** afin de vous permettre une meilleure prise en compte des hirondelles, **espèces protégées par la loi**, dans le développement de votre territoire.

**Une meilleure connaissance de la présence des hirondelles
par les équipes municipales et par les habitants
doit permettre de mieux les protéger.**



Hirondelles de fenêtre construisant leur nid. Copyright : Nicolas Macaire

Cartes d'identité des hirondelles rustique et de fenêtre



© D. Godinou

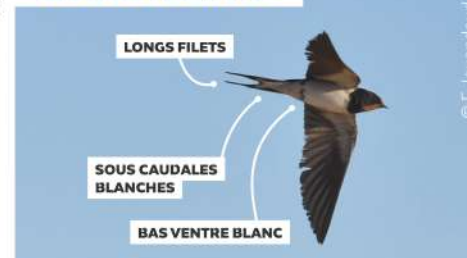
L'HIRONDELLE RUSTIQUE

Pour aller plus loin,
consultez la fiche de cette espèce !



bit.ly/HirondelleRustique

SILHOUETTE EN VOL



© F. Jouandoudet

Hirondelle campagnarde appréciant particulièrement les bâtiments agricoles, les garages, les préaux protégés, les abris de jardin. Elle niche à l'intérieur.



FICHE D'IDENTITÉ

- 30 cm d'envergure, 18 à 20 g
- Dessus du corps noir bleuté
- Gorge et face rouge brique chez l'adulte



PÉRIODE DE PRÉSENCE

Aire d'hivernage : Afrique de l'Ouest et Centrale

Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jui	Juil	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc

- Période de reproduction
- Période d'intensité max. de migration
- Période principale de migration

D'après les atlas des oiseaux nicheurs, migrateurs et hivernants d'Aquitaine/ © LPO © Faune-Aquitaine



NID

COMMENT LE RECONNAÎTRE ?

- Nid en forme de demi-coupe, la partie supérieure est ouverte
- Présence de paille et de petites herbes
- Se situe généralement à l'intérieur d'un bâtiment (grange, garage...)



© F. Calvez



© F. Croset

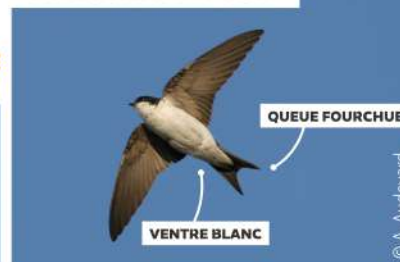
L'HIRONDELLE DE FENÊTRE

À NE PAS CONFONDRE
AVEC LE MARTINET NOIR



© B. Deuceunhick

SILHOUETTE EN VOL



© A. Audevard

Hirondelle citadine et grégaire, nichant en colonie dans les villes, au niveau des encoignures de fenêtres, des avant-toits ou des gouttières.



FICHE D'IDENTITÉ

- ➔ 26 à 29 cm d'envergure, 15 à 20 g
- ➔ Dessus du corps noir à reflets métalliques
- ➔ Ventre et base de sa queue (croupion) blancs

Pour aller plus loin,
consultez la fiche de cette espèce !



bit.ly/HirondelleDefenetre



PÉRIODE DE PRÉSENCE

Aire d'hivernage : Afrique de l'Ouest

Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jui	Juil	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc

- Période de reproduction
- Période d'intensité max. de migration
- Période principale de migration

D'après les atlas des oiseaux nicheurs, migrateurs et hivernants d'Aquitaine/ © LPO © Faune-Aquitaine



NID

COMMENT LE RECONNAÎTRE ?

- ➔ Boule presque fermée
- ➔ Aucune présence de paille ou de petites herbes
- ➔ Se situe généralement à l'extérieur d'un bâtiment



© D. Godinot

Rappel de la loi

En France, les hirondelles et les martinets bénéficient d'un statut juridique qui fait d'eux des oiseaux **intégralement protégés**. Ce régime de protection est issu de la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature aujourd'hui codifiée aux articles L411-1 et suivants du Code de l'environnement et de l'arrêté ministériel du 29/09/2009, fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire.

Sont interdits pour les hirondelles :

- Poussins ou adultes : la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la perturbation intentionnelle, la naturalisation.
- Et qu'ils soient vivants ou morts : le transport, le colportage, la détention, la mise en vente, la vente ou l'achat.
- Pour les œufs ou les nids : l'enlèvement ou la destruction, ainsi que la destruction, l'altération ou la dégradation de leurs milieux.
- Tout responsable d'une infraction s'expose à une amende pouvant aller jusqu'à 150 000 euros et/ou une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 3 ans (art 415-3 du Code de l'environnement). En conclusion, **il est interdit de porter atteinte aux hirondelles ainsi qu'à leurs nids et couvées.**



Hirondelle rustique sur son nid. Copyright : Christian Aussaguel

2. Résultats

Interprétation des cartes

Les résultats de l'étude sont présentés ci-dessous sous forme de cartes. L'idée ? Mettre en évidence les zones qui ont été prospectées, ainsi que les sites où des nids attestent d'une reproduction actuelle ou passée pour les hirondelles. Pour les besoins de l'enquête, le territoire a été divisé en mailles de 500 m de côté, pour permettre aux observateurs de choisir des mailles à prospecter de manière exhaustive. En complément des mailles, sites et nids, des données naturalistes d'archives issues de prospections antérieures ou d'observations opportunistes sur la commune sont également affichées sur les cartes.

- **Les mailles**

Les mailles colorées sont celles ayant été prospectées dans leur intégralité dans le cadre de l'enquête hirondelles. Pour éviter les doublons, lorsqu'une limite de commune traverse une maille, la maille en question est attribuée à la commune avec laquelle elle partage la surface la plus importante. Certaines mailles comptent des nids anciens désormais inoccupés, d'autres des nids actifs, d'autres encore n'ont fait l'objet d'aucune observation de nidification pour ces espèces. Sur les cartes communales, les mailles recouvertes d'un aplats de couleur bleu sont celles dans lesquelles des nids en bon état ont été identifiés.



Exemples de mailles avec aplats de couleur bleu :

Au contraire, dans celles recouvertes de points oranges, aucun nid en bon état n'a été identifié.



Exemple de maille sans nid en bon état :

Les mailles sans aplats de couleur n'ont pas été prospectées dans le cadre de l'enquête de l'année 2024. **L'absence de données d'hirondelles dans ces mailles ne signifie pas pour autant qu'il n'y a pas de nidification.**

- **Les sites**

L'unité de base utilisée pour cette enquête est le **site**, c'est-à-dire le bâtiment sur lequel sont situés les nids. Ainsi sur un site, on peut trouver de nombreux nids. Sur les cartes, les sites sont identifiés par des symboles représentant la forme des nids d'hirondelles : des triangles pour les hirondelles rustiques et des cercles pleins pour les hirondelles de fenêtre.

- **Les données de nids**

Les données issues de l'enquête sont celles qui nous intéressent le plus : elles permettent de caractériser tous les nids observés dans le cadre du protocole. Elles sont, logiquement, situées à l'intérieur de mailles colorées. **Toutes sont des données de l'année 2024.** Les données de chaque nid sont associées au site où le nid a été identifié. Sur les cartes des communes, les sites contenant des nids en bon état sont représentés en vert et ceux contenant des nids perdus en rouge.

- **Les données antérieures et hors protocole**

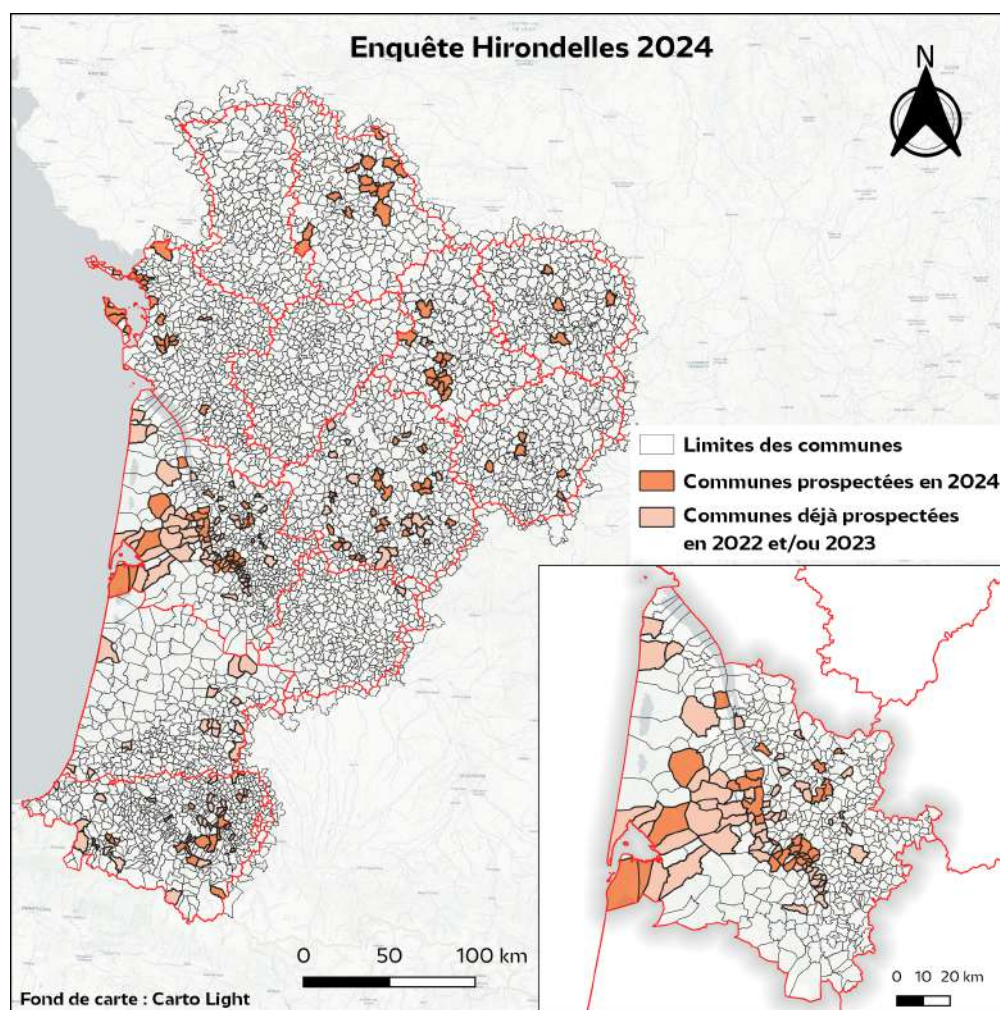
Affichées en gris sur la carte communale, elles complètent les informations fournies par l'enquête, mais ne peuvent être considérées comme exhaustives. Ces données rassemblent 3 types d'observations : Les données du "Groupe Nichoirs" de la LPO qui suit les hirondelles depuis 2005, les données de l'enquête hirondelles des années précédentes, et les données opportunistes de nidification certaine issues de la base de données faune-nouvelle-aquitaine.org depuis les 5 dernières années (année en cours incluse).

Chiffres clés pour la Nouvelle-Aquitaine et le département

Pour l'année 2024, 604 mailles de 500 x 500 m ont été prospectées sur 154 communes, ce qui représente 1,4 % de la Nouvelle-Aquitaine. Ces prospections ont été réalisées par 104 observateurs bénévoles. La présence de nids d'hirondelles a été identifiée sur 306 de ces mailles.

En Gironde, 337 mailles ont été prospectées par 28 observateurs, dans 50 communes. Sur un total de 554 sites, 290 données de nids ont été compilées pour l'Hirondelle rustique et 264 pour l'Hirondelle de fenêtre. Les données de nids identifiées correspondent soit à des nids naturels, soit à des nichoirs artificiels.

On dénombre 1390 nids "en bon état" en Gironde. Ce chiffre regroupe les nids "actifs" c'est-à-dire occupés ou en construction durant l'enquête, ainsi que les nids inoccupés mais en bon état. Au contraire, 968 nids "perdus" ont été identifiés. Cette catégorie regroupe les nids occupés par d'autres espèces que les hirondelles et les nids qui ont été détruits (nids abimés ou traces visibles).



Communes prospectées pour l'enquête hirondelles en Nouvelle-Aquitaine en 2024

Résultats pour la commune de Lestiac-sur-Garonne

Pour la commune de Lestiac-sur-Garonne, 12 mailles ont été prospectées ce qui représente une couverture de 100 % de la commune.

10 sites abritant des nids d'hirondelles ont été recensés. Le détail des nids identifiés sur la commune est visible dans le tableau ci-dessous.

Les cartes de la commune présentées dans les pages suivantes indiquent les mailles qui ont été prospectées et les sites où des nids d'hirondelles ont été localisés. Toutes les mailles colorées ont été prospectées de manière exhaustive.

Sur la première carte, dans les mailles recouvertes de points oranges, aucun nid en bon état n'a été identifié, alors qu'un ou plusieurs ont été identifiés dans les mailles en bleu. Les mailles qui comportent des pointillés marrons ont déjà été prospectées lors de l'enquête hirondelles 2023. Les données de nids identifiées pour l'année 2024 sont représentées en rouge et vert, alors que les données antérieures et hors protocole sont représentées en gris.

Table 1: Sites et statuts des nids identifiés sur la commune

	Hirondelle rustique	Hirondelle de fenêtre
Nombre de sites	0	10
Nids en bon état (occupés, inoccupés, en construction)	0	7
<i>dont nids actifs (occupés, en construction)</i>	0	7
Nids perdus (détruits, occupés par d'autres espèces)	0	37



Agir pour
la biodiversité

Enquête Hirondelles 2024 Lestiac-sur-Garonne (33)

Nombre de nids en bon état
(occupés, inoccupés ou
en construction)

- 1
- 2 - 10
- > 10

Pas de nid en bon état
dans la maille

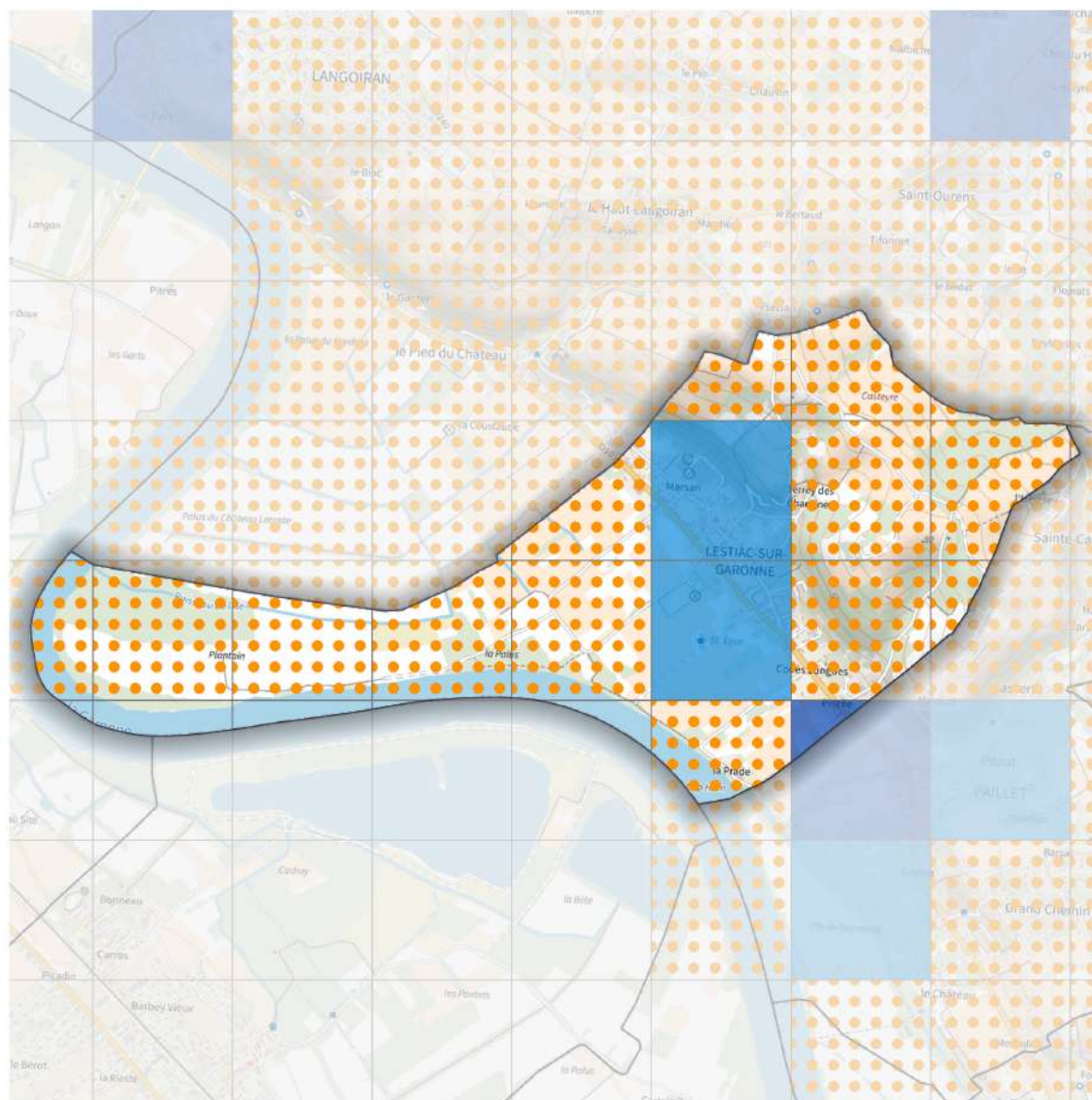
Limites des communes
Limites des mailles

Mailles déjà prospectées en 2023

100 % des mailles de la commune
ont été prospectées. Les mailles où
seul le fond de carte est visible
n'ont pas été prospectées.

0 500 m

Fond de carte : Plan IGN v2





Agir pour
la biodiversité

Enquête Hirondelles 2024 Lestiac-sur-Garonne (33)

Hirondelle rustique

- ▼ Site avec nids en bon état (occupés, inoccupés ou en construction)
- ▼ Site avec nids perdus (détruits ou occupés par une autre espèce)
- ▼ Données antérieures

Hirondelle de fenêtre

- Site avec nids en bon état (occupés, inoccupés ou en construction)
- Site avec nids perdus (détruits ou occupés par une autre espèce)
- Données antérieures

□ Limites des communes

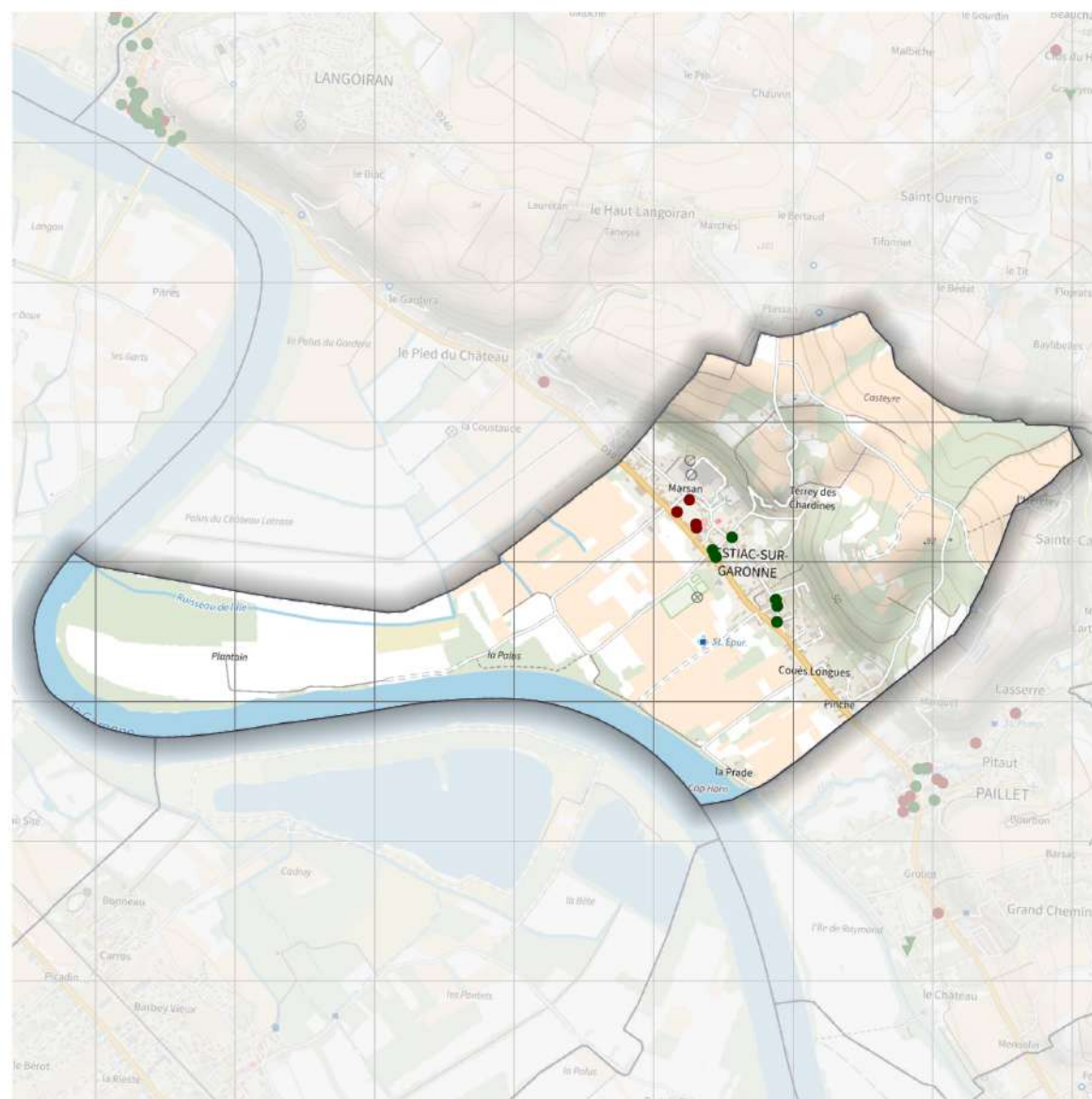
□ Limites des mailles

100 % des mailles de la commune ont été prospectées. Les mailles où seul le fond de carte est visible n'ont pas été prospectées.

0 500 m

Fond de carte : Plan IGN v2

Les points bleus représentent des châteaux d'eau



Résultats détaillés pour les mailles

Chacune des mailles prospectées où des nids d'hirondelles ont été identifiés a été cartographiée. Ces cartes permettent d'identifier précisément les emplacements des sites où des nids ont été trouvés, ainsi que les proportions relatives aux caractéristiques des nids recensés lors de l'enquête 2024. Elles n'ont pas été diffusées sur notre site internet, mais ont été transmises au service environnement de la commune afin d'assurer la connaissance de la localisation des nids d'hirondelles identifiés.

Table 2: Détail des statuts des nids identifiés sur la commune

	Hirondelle rustique	Hirondelle de fenêtre
Nids en bon états		
Nids naturels occupés	0	7
Nids naturels en construction	0	0
Nids naturels inoccupés	0	0
Nids artificiels occupés	0	0
Nids artificiels inoccupés	0	0
Nids perdus		
Nids naturels occupés par d'autres espèces	0	0
Nids naturels détruits	0	37
Nids artificiels occupés par d'autres espèces	0	0
Nids artificiels détruits	0	0

3. Sciences participatives et hirondelles : une enquête à la portée des habitants

L'enquête hirondelles implique de nombreux bénévoles chaque année. Elle est accessible à tous à condition de suivre le protocole décrit dans le [tutoriel](#) disponible sur le site de la LPO Aquitaine.

Contact pour participer à l'enquête :

Marie-Christine Estève

Coordinatrice de l'enquête hirondelles en Gironde (33)

nichoirs.aquitaine@lpo.fr



Bénévoles de l'enquête hirondelles observant un nid. Copyright : LPO

4. Fiches actions

Pour accompagner les communes dans la protection des hirondelles, des fiches actions ont été rédigées en complément du rapport de l'enquête. Elles ont été envoyées aux communes avec les résultats détaillés de l'enquête et sont disponibles à tous en téléchargement en bas de la page accessible via [ce lien](#).

Contact pour les collectivités :

Lucas Bernès

Chargé de mission Nature en ville

lucas.bernes@lpo.fr

07 81 64 34 57



Nichoires artificiels pour hirondelles de fenêtre. Copyright : Mathieu Sannier